



## / PISCINES MUNICIPALES TOULONNAISES

Les piscines municipales vous accueillent tout au long de l'année.  
Leurs horaires varient en fonction des périodes de vacances scolaires.

Stade Nautique du port Marchand / Tél : 04 94 36 36 85

	Bassin 25m intérieur	Bassin de 50m extérieur	
		Du 1 <sup>er</sup> /09 au 2/11/2016 et du 25/04 au 30/06/2017	Du 3/11/2016 au 24/04/2017
LENDI	12h15 à 14h 18h à 19h30	12h à 18h	12h à 18h
MARDI	12h30 à 14h 17h à 18h30	10h à 19h30	10h à 19h30
MERCREDI	12h à 13h45	10h à 19h30	10h à 18h
JEUDI	12h30 à 14h 17h à 18h30	10h à 19h30	10h à 19h30
VENREDI	12h30 à 14h 17h à 19h30	10h à 18h	10h à 18h
SAMEDI	12h à 18h	10h à 18h	10h à 18h
DIMANCHE	8h30 à 12h30	8h30 à 12h30	8h30 à 12h30

Ville de Toulon > [www.toulon.fr](http://www.toulon.fr)



## / Piscine des pins d'Alep /

Tél : 04 94 62 08 81

	Bassin de 25m intérieur
LENDI	12h à 14h et 18h à 19h30
MARDI	12h à 14h et 18h30 à 19h30
MERCREDI	12h à 14h
JEUDI	12h à 14h et 18h à 19h30
VENREDI	12h à 14h et 18h à 19h30
SAMEDI	12h à 14h

## / Piscine Léo Lagrange /

Tél : 04 94 27 17 23

	Bassin 25m intérieur	Bassin d'apprentissage
LENDI	12h à 14h	
MARDI	12h à 14h et 17h à 21h	
MERCREDI	14h à 18h30	
JEUDI	12h à 14h	
VENREDI	12h à 14h et 18h30 à 21h	
SAMEDI	12h à 17h30	

Ville de Toulon > [www.toulon.fr](http://www.toulon.fr)

## / Tarifs /

Tarif plein, l'entrée	3,50 €
Tarif réduit, l'entrée	2,40 €
Carte de 10 entrées, tarif plein	27 €
Carte de 10 entrées, tarif réduit	15,90 €
Carte horaire 20h	22,50 €
Leçon individuelle (1/2h)	14 €
Leçon par groupe (à partir de 2 personnes, prix par personne)	9,50 €
<b>Abonnements</b>	
Annuel	138 €
Semestriel	79,60 €
Trimestriel	49 €

*Pour les cartes 20h et les abonnements, la carte magnétique sera facturée 2 € à son édition.*

## / Conditions d'accès /

- Tout enfant de moins de 10 ans doit être accompagné d'une personne de plus de 18 ans.
- Le bonnet de bain est obligatoire.
- Seul le slip de bain est autorisé pour la baignade. Bermudas, shorts et caleçons sont interdits.
- Les piscines ferment la caisse 3/4 d'heure avant l'horaire affiché. Sortie de l'eau 1/4 d'heure avant.
- Les attestations de natation nécessaires aux activités municipales sont validées et délivrées gratuitement.

